

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur chargé de mission Développement durable (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur chargé de mission développement durable (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 33K€ et 53,4K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Prioritairement le Ban Saint-Martin (57) ou Nancy (54)
<u>Prise de poste prévue :</u>	02 janvier 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation de la région Grand Est du CNPF est composée d'une cinquantaine d'agents, implantés aux sièges messin et chalonnais ou dans l'une des 10 antennes départementales. Il est au service d'environ 370 000 propriétaires forestiers, représentant 863 000 ha.

Le Grand Est est l'une des régions les plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 %. Les peuplements feuillus sont majoritaires avec une nette prédominance du Hêtre et du Chêne.



Description du poste

Avec les campagnes de reboisement du plan de relance, de nombreuses plantations subventionnées sont accompagnées de protections des plants contre les dégâts de gibier. L'objectif du projet Collec'tions (pour « collecte des protections ») du CNPF Grand Est est d'anticiper la problématique du retrait des dispositifs de protection contre les dégâts de gibier.

Depuis janvier 2024, un état des lieux des protections utilisées à l'échelle de la région Grand Est a été mené, avec une prospection des moyens de dépose et des protections biodégradables existantes. Pour 2025, les missions de l'ingénieur·e seront les suivantes :

- Rechercher des moyens de faciliter la dépose des protections (bonus financiers, participation des chasseurs, etc.) ;
- Étudier les alternatives possibles aux protections non biodégradables via de la bibliographie, des appels avec les acteurs concernés, des visites de terrain, des tests de protections ;
- Rechercher les actions en cours sur le sujet en France et à l'étranger (Allemagne, Belgique, Suisse...) ;
- Animer le groupe de réflexion sur le sujet, associant les partenaires de la filière forêt-bois ;
- Communiquer les résultats de l'étude aux gestionnaires forestiers et partenaires ;
- Communiquer les solutions proposées à la société civile, et en particulier sensibiliser les propriétaires forestiers (documents de vulgarisation, rencontres, etc.) ;
- Lancer une réflexion sur le recyclage des protections avec les fabricants à plus grande échelle ;
- Rédiger le bilan technique de l'étude.

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de type bac +5 forêt-environnement ou master spécialisé « éco-conseiller »
- Maîtrise des outils bureautiques,
- Expérience requise en matière de conduite et gestion de projets (montage et suivi financier, rédaction, mise en œuvre, bilan et communication).

Compétences et qualités requises

- Très bonnes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Dynamisme, rigueur, autonomie et sens de l'organisation ;
- Bonnes compétences relationnelles ;
- Permis de conduire obligatoire et aptitude aux déplacements fréquents ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Participation employeur mutuelle santé (obligatoire) ;



www.cnpf.fr





- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75%, dans la limite du plafond légal ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...);

Personnes à contacter

- | | | |
|---|----------------|--|
| • Hervé RICHARD, Directeur | 06 73 98 90 23 | herve.richard@cnpf.fr |
| • Stéphane ASAEL, Ingénieur forestier | 06 71 57 65 53 | stephane.asael@cnpf.fr |
| • Audrey Ely, Ingénieure chargée de mission | 06 71 57 65 52 | audrey.ely@cnpf.fr |

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **le vendredi 18 octobre dernier délai** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Hervé RICHARD, Directeur du CNPF Grand Est
41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN
grandest@cnpf.fr

Les candidat·e·s dont le dossier sera sélectionné seront invité·e·s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **mercredi 23 octobre 2024** dans les locaux du CNPF à Le Ban Saint-Martin (57).



www.cnpf.fr

